

## Première partie • L'EEDD aujourd'hui

### L'EEDD

Aujourd'hui, l'éducation à la nature et à l'environnement et au développement durable partout, pour toutes et tous et tout au long de la vie, c'est un ensemble de praticiens engagés et mobilisés au sein de différentes sphères d'acteurs : services de l'Etat, collectivités territoriales, entreprises et société civile. C'est un champ d'activité qui se dote d'une véritable filière professionnelle. C'est une mouvance qui manifeste la volonté de s'inscrire dans le débat social et politique et de mettre en œuvre une politique d'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable à chaque échelle territoriale.

#### Historique et évolution d'un concept : de l'animation nature à l'EE, puis l'EEDD et même l'EDD

Si elle est considérée comme un champ correspondant à un nouveau métier, l'EEDD a pourtant déjà une histoire. Une histoire en plusieurs étapes dont chaque décennie, loin d'effacer la précédente, l'enrichit de nouvelles pratiques et problématiques, de nouveaux acteurs et enjeux.

L'animation nature alliant à la fois éducation par et pour l'environnement, est apparue dans les années 1960, menée par des passionnés bénévoles. Les premiers professionnels apparaissent dans les années 1970 et 1980. L'éducation « par » et l'éducation « pour » la nature vont se rejoindre : les activités et moyens pédagogiques se diversifient. Dans les années 1990 le « développement durable » confirme l'importance des notions d'éco-citoyenneté et de démocratie participative. Se développe une éducation relative à l'environnement qui attache autant d'importance à l'environnement sociétal que naturel. L'animation comprend clairement une dimension culturelle : l'environnement n'est pas compris comme la simple relation de l'homme à la nature, mais comme le rapport qu'il a avec le milieu dans lequel il vit, qu'il soit naturel, construit ou à construire.

En 1983, le Réseau Ecole et Nature se crée à partir d'une volonté d'échange et de partage d'enseignants et d'animateurs qui pratiquent avec leurs classes et leurs groupes une éducation à la nature et à l'environnement. Dans le même temps, des réseaux d'éducation à l'environnement naissent, à des échelles régionales ou départementales, avec la volonté de mutualiser, mettre en commun, permettre à leurs membres de produire et réfléchir ensemble. Dès les années 70, on passe peu à peu de la notion de nature à celle d'environnement, de celle d'animation à celle d'éducation. Pendant 7 ans, le réseau a fonctionné et produit sans avoir d'existence formelle. Ecole et Nature était une association de fait qui a déposé ses statuts en 1990.





L'environnement, le cadre de vie est perçu par les éducateurs à l'environnement comme un objet d'étude, comme un ensemble de problématiques à résoudre, comme un patrimoine à préserver ou encore comme un moyen éducatif, prompt à épauler l'individu. Les objectifs, les façons de faire, les acteurs se diversifient à vitesse galopante. Les praticiens se rapprochent maintenant de l'éducation au sens large et s'intéressent autant à l'être humain et à l'organisation de la société qu'à l'environnement naturel et physique.

### L'éducation à l'environnement s'organise

Animateurs, enseignants, formateurs, praticiens de tout ordre, structures associatives d'EE et autres personnes morales peuvent se retrouver au sein de réseaux départementaux, régionaux, ou nationaux pour échanger sur leurs pratiques, mutualiser des ressources, construire ensemble des projets.

En lien avec les premières assises nationales de l'éducation à l'environnement qui se sont tenues en 2000, se crée le Collectif Français pour l'Education à l'Environnement (CFEE qui deviendra CFEEDD). Il réunit une trentaine d'organisations nationales, à ce jour, issues de la société civile et cherche à constituer une force de propositions et à développer des réflexions, actions et orientations politiques visant le développement de l'EEDD en France. Puis suite aux 2<sup>èmes</sup> assises nationales, précédées de 65 assises de territoires, et de l'appel de Caen en 2009, c'est l'Espace National de Concertation (ENC) qui voit le jour. Dans les territoires, des plates-formes ou espaces de concertation, destinés à réunir l'ensemble des parties prenantes pour que des politiques locales d'éducation à l'environnement se consolident.

Des circulaires de l'Education nationale visent à généraliser l'EEDD (2004) puis l'EDD (2007), puis c'est la transversalité et l'interdisciplinarité qui sont réaffirmées (2011). En 2005, la Charte de l'environnement fait état dans son article 8, de l'importance d'éduquer et de former à l'environnement. En 2006, l'Union européenne adopte une nouvelle stratégie de développement durable qui inscrit l'éducation et la formation dans les enjeux transversaux. Les Nations Unies lancent le programme international de la Décennie pour l'éducation vers un développement du-

vable (2005-2014) et confie l'animation à l'UNESCO. Cette éducation qui s'institutionnalise, c'est une réussite pour les acteurs de terrain et pour les réseaux qui ont œuvré pour la généralisation de l'éducation à l'environnement. C'est aussi une nouvelle logique d'acteurs qui se met en place et qui change la donne. Le monde associatif, par ailleurs mis en péril par la baisse des aides publiques doit ainsi apprendre à agir avec des autorités publiques et des entreprises, qui se sont appropriées une partie de sa culture. En même temps, le recours à la commande publique au moyen d'appels d'offres dans le domaine de l'éducation à l'environnement est de plus en plus fréquent, alors que le régime des conventions de subvention entre associations et collectivités publiques diminue. Des associations et réseaux d'éducation à l'environnement, conscients des enjeux pour la reconnaissance des projets d'EEDD, s'impliquent et travaillent à la consolidation des partenariats et affirment que l'EEDD n'est pas une marchandise, mais bien un moyen privilégié que porte la société, pour participer à la résolution des crises écologiques et sociales.

### Les associations piliers de l'EEDD

Les associations constituent l'un des piliers de l'éducation à l'environnement en France. Le choix même du statut associatif reflète les valeurs de ces acteurs pour qui l'éducation à l'environnement n'est pas une activité à but lucratif mais bel et bien d'intérêt général, d'utilité sociale. Au fil du temps, elles se sont regroupées et mises en réseau et partagent, pour nombre d'entre elles, une culture commune qui les amène à participer activement à la vie quotidienne et à leur échelle à la reconnaissance de l'éducation à l'environnement.

### Les Réseaux territoriaux d'EEDD

La mise en réseau des acteurs de l'EEDD a été lancée dans les années 1980.

Aujourd'hui, 27 réseaux territoriaux actifs et ouverts, **organisés sous forme associative**, mettent en lien plusieurs centaines d'acteurs de l'environnement et de l'éducation de toutes origines (associations, collectivités, établissements publics, entreprises, éducateurs, enseignants).